



TARIFICATION DES SALLES ET STRUCTURES SPORTIVES DE L'UFR STAPS



Les tarifs sont présentés hors taxe, la TVA sera appliquée en sus, selon le taux en vigueur.

MISE A DISPOSITION DES LOCAUX DE FORMATION			
Prestation	Capacité d'accueil maximale	Tarifs par heure (HT)	Forfait 8h00 Facturé 7h00 (HT)
Salle TD	40	25 €	175 €
Salle 1	80	35 €	245 €
Salle 2	80	35 €	245 €
Salle 102	80	36 €	252 €
Amphi Jean Bilard	500	80 €	560 €
Amphi 1	160	58 €	406 €

MISE A DISPOSITION DES LOCAUX SPORTIFS - PALAIS UNIVERSITAIRE DES SPORTS			
Prestation	Capacité d'accueil maximale	Tarifs par heure (HT)	Forfait 8h00 Facturé 7h00 (HT)
Hall d'entrée	250	56 €	392 €
Plateforme musculation	40	60 €	420 €
Dojo	60	61 €	427 €
Salle de gymnastique	70	75 €	525 €
Salle de sports Co	80	60 €	420 €
Piste d'athlétisme	90*	74 €	518 €
Parquet match	80*	74 €	518 €
Salle de danse	80	59 €	413 €

*Equipement en configuration sportive

TARIFICATION PRESTATION DE GARDIENNAGE			
Prestation	Nombre d'heure	Prix horaire unitaire (HT)	Prix total (TTC)
Agent de sécurité Journée SSIAP 1	1	18,96 €	22,76 €
Majoration Horaire de nuit	1	21,05 €	25,26 €
Majoration Horaire dimanche	1	20,86 €	25,04 €
Majoration Horaire jours fériés	1	37,92 €	45,52 €

Le forfait de base pour le gardiennage s'entend pour une période minimum de 4h conformément aux règles du marché public.

Marché n° 2022-037 Prestations de surveillance et de gardiennage des sites de l'Université de Montpellier

Prestation	Capacité d'accueil maximale	Tarifs par session de 2heures (HT) Les réservations sont ouvertes par groupes de 12 pratiquants maximum par session de 2h00 jusqu'à la capacité maximale	Forfait 8h00 Facturé 7h00 (HT)
Mur d'escalade	48 pratiquants	100€/groupe de 12	700 €
Prestation			
Terrain de tennis x 5			
Prestation			
Stade rugby, baseball			
Prestation			
Fauteuils roulants			

Prestation	Tarifs (HT) par heure
Stade Philippides	37 €

Application des tarifs :

*Les tarifs semaine s'entendent du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00

*Tarifs semaine à partir de 22h00, weekend, jours fériés et vacances, s'ajoute le gadiennage si inférieur à 1 300€ HT de location

Conditions particulières de remises accordées :

*Forfait salle pour pot de thèse suivi d'un apéritif : salle gratuite/apéritif à la charge du thésard **de l'UFR STAPS**

*Remise de 10% : à partir de 40 heures de location

*Remise de 20% : à partir de 60 heures de location

*Remise de 30% : à partir de 90 heures de location

*Réduction de 50 % pour les associations, les composantes de l'UM sous réserve de l'accord de la directrice de l'UFRSTAPS

Le ménage est compris dans les tarifs, si les locaux sont laissés dans l'état de propriété dans lesquels ils ont été loués. La direction de l'UFR STAPS se réserve le droit de facturer une prestation de nettoyage si besoin

*Gratuité pour les associations de l'UFR STAPS domiciliée à l'UM, **hors gardiennage**

*En dehors des heures d'ouverture de l'UFR STAPS et donc en l'absence du dispositif de gardiennage assuré par l'UFR, celui-ci sera pris en charge par le partenaire conventionné (1 gardien/100pers)

Tarifs votés au CA du 28 avril 2025